

Prosodie du discours et son acquisition. Le cas du français L2.

Anna KAGLIK, Université Paris 8 et UMR 7023 - structure formelle du langage

La maîtrise de différents savoirs procéduraux tels que les principes organisationnels de continuité et discontinuité discursive fait partie d'une compétence sous-jacente à toute production langagière cohérente. Les principes en question qui servent à indiquer le type de relation qu'entretiennent entre eux les éléments successivement énoncés et par ce biais à marquer la cohérence discursive et la hiérarchie informationnelle s'acquièrent au fur à et mesure du développement de notre système de la L1. La tâche de l'apprenant d'une L2 consiste donc à réapprendre à organiser le contenu langagier selon un nouveau mode opératoire.

Nombreuses études en acquisition des langues secondes démontrent que la structuration de l'information dans le discours est contrainte par les moyens linguistiques dont l'apprenant dispose. Du côté de l'acquisition de la phonologie nombreux chercheurs remarquent une tendance générale à la suraccentuation que l'on attribue à la difficulté qu'éprouvent des apprenants dans le marquage de la hiérarchie informationnelle : « *In fact, L2 learners seem to have much difficulty distinguishing between old and new information and therefore tend to emphasize nearly each word in the utterance.* (Rasier & Higlismann 2007). Toutefois cette tendance est attestée au delà des stades initiaux de l'acquisition et semble refléter un principe général d'acquisition à travers de différents paires de langues L1-L2.

Selon l'hypothèse de Lacheret (2003), les marqueurs acoustiques de groupes intonatifs matérialisent deux instructions perceptives fondamentales qui sont la segmentation et le regroupement des unités. En tant qu'indicateurs de ces relations, ils révèlent une structure intonative hiérarchisée, fondée sur des principes phonologiques autonomes (d'inclusion et de liage ou de rupture et d'autonomie). La structure prosodique telle que nous la concevons est pourvue d'informations relatives à la cohésion et cohérence du discours qui participent à la mise en place de la structure informationnelle et à la création d'unités autonomes. Les objets prosodiques de notre analyse sont la période intonative et les groupes intonatifs qui la constituent. Lacheret (2003) définit la période intonative comme étant une macro-structure à contenu syntaxique de taille variable répondant à des contraintes sémantique et cognitive. Sur le plan phonologique elle représente une unité d'intégration maximale au delà de laquelle il n'y a plus de contraintes intonatives (Hazaël-Massieux (1985). Sur le plan cognitif enfin, elle se rapprocherait d'après nos observations de ce que Van Dijk 1985 appelle « les cycles d'intégration sémantique en mémoire de travail » basés sur une continuité thématique.

Le découpage du continuum sonore repose sur un effet perceptif de rupture matérialisé par une configuration des paramètres d'amplitude du geste mélodique, de la durée de la pause subséquente et de l'ampleur de la réinitialisation mélodique suivant la pause. Les critères évoqués répondent à deux principes majeurs : celui de quantité selon lequel les débuts des énoncés sont dotés d'un effort articulatoire plus grand que les fins des énoncés et de celui de compensation, qui permet d'appliquer une segmentation périodique lorsqu'un des paramètres est en dessous du seuil. Il importe que la somme de valeurs associées à de différents critères soit ≥ 1 , pour qu'il y ait une coupure de période. La présence de la pause étant le seul critère obligatoire.

PAUSE	GESTE	SAUT
Pause (0.25) = [- pause] = -1	GESTE (0.24) = [- geste] = -1	SAUT (0.15) = [- geste] = -1
Pause (0.33) = [= pause] = 0	GESTE (0.4) = [= geste] = 0	SAUT (0.3) = [= geste] = 0
Pause (0.66) = [+ pause] = 1	GESTE (0.66) = [+ geste] = 1	SAUT (0.6) = [+ geste] = 1
Pause (0.66<) = [++ pause] = 2	GESTE (0.66<) = [++ geste] = 2	SAUT (0.6<) = [++ geste] = 2

Le tableau représente les valeurs correspondant à différents seuils de paramètres de la pause, du geste et du saut.

La période intonative se présente comme une succession de groupes intonatifs. L'analyse des contours qui balisent les fins de groupes du point de vue paradigmatique (direction du contour, registre, allongement syllabique, présence d'une pause et d'un morphème d'hésitation) et syntagmatique (par rapport au contour marquant la fin du groupe intonatif suivant) nous a permis dans un premier temps de mettre en évidence une typologie de groupes intonatifs allant de plus saillant au moins saillant sur le continuum perceptif et dans un second temps de déterminer la nature de la relation (segmentation / regroupement) qu'entretennent les groupes au sein de la période. Ainsi un GI qui constitue à lui seul une période (une exo-période) est le plus saillant par la combinaison des paramètres qui le matérialisent tout comme par le détachement à droite et à gauche ; un GI en rupture à droite avec un GI subséquent à l'intérieur de la période est également saillant mais dans une moindre mesure. Un GI qui fusionne à droite et à gauche n'est pas saillant perceptivement. Les principes de regroupement étant celui de neutralisation accentuelle, de progression rythmique, de contraste de pente et de dominance accentuelle (Avanzi et Lacheret à paraître).

Le présent travail vise dans un premier temps à déterminer les stratégies d'organisation prosodique en polonais L1 et français L1 ainsi que leur contraintes et dans un second temps, à comparer des stratégies d'organisation prosodique en français L2 chez un groupe de locuteurs polonophones bilingues (précoces, tardif) et apprenants en ce qu'elles présentent de similaire avec les procédés de la L1 (transfert prosodique) et en ce qu'elles présentent d'indépendant du système de la L1 tout comme de la L2 et en ce sens révèlent un processus général d'appropriation des langues.

Notre corpus est constitué de récits (narration de scène de films) recueillis auprès de 30 locuteurs adultes natifs du polonais du niveau très avancé de compétence en français L2 et de 5 locuteurs natifs du français, pour comparaison. Parmi les natifs du polonais, 3 locuteurs n'avaient au quotidien que des contacts réduits avec les francophones (malgré un séjour en France de 6 ans en moyenne) et sont donc considérés comme des apprenants du français ; les autres peuvent être qualifiés de bilingues franco-polonais : leur durée de séjour moyenne en France correspondant à 28 ans de résidence, et leur âge de première exposition au français variant de 3 à 32 ans. La prononciation comparable à celle des autochtones était une condition préalable de sélection de nos bilingues. Les bilingues comme les monolingues français exerçaient des professions dites de prestige (avocats, médecins, professeurs, écrivains, etc.). Ainsi les paramètres expositionnels communs à nos bilingues sont-ils optimaux en termes d'accès à la langue et avant tout de besoins communicationnels associés à la pression sociale, à la motivation professionnelle et intégrative (Klein, 1989).

Nos résultats mettent en évidence des stratégies différentielles quant à l'organisation interne de la période intonative qui en français est caractérisée majoritairement par des procédés d'enchaînement tandis qu'en polonais elle se caractérise par des stratégies de segmentation. Dans le corpus français les groupes intonatifs segmentés à droite représentent que 33% de cas (87/260), tandis qu'en polonais ce phénomène s'observe dans 72% des cas (147/201). La nature des traits qui actualisent les principes de segmentation semble être différente ; en polonais il s'agit essentiellement des segmentations dans le contexte d'allongement syllabique porté par un contour descendant, voire accompagnée d'une pause, tandis qu'en français il s'agit plutôt d'une segmentation par le contour dynamique ou l'allongement porté par un geste montant. Le phénomène de segmentation n'est pas en rapport avec la fluidité verbale mais plutôt en lien avec la nature de l'organisation prosodique, pour reprendre la dichotomie : accent structurant v/s accent pragmatique, le polonais relèverait plutôt de cette seconde

catégorie. Nous pensons que la mobilisation des ressources morphosyntaxiques en français pour coder la référence aux entités est inversement proportionnelle à la mobilisation des ressources prosodiques en termes de proéminence accentuelle, qui intervient en polonais à défaut de structures syntaxiques rigides. "What syntax does not code, prosody does, and what is not coded by prosody may be expressed by morphology or lexicon. (Lambrecht 1994 /page 31). Notamment les introductions du référent en focus (position syntaxiquement marquée) s'accompagnent de stratégies de regroupement en français alors que le polonais privilégie la segmentation quelle que soit la position syntaxique.

- **Ex 1 :**

P1 [*il y avait donc une jeune fille qui regardait dans une boutique apparemment une pâtisserie qui*

semblait avoir faim] (Mél.fr)

- **Ex 2 :**

P1[*dziewczyna //²¹ zabrała bulke z samochodu*

[*filie// a pris pain du magasin*]

Concernant les productions des apprenants, et de quelques bilingues tardifs dont le français est considéré comme non natif, la tendance observée est très éloignée de ce que l'on rencontre chez des natifs à savoir les regroupements intonatifs suivant le principe de neutralisation accentuelle, le principe de progression rythmique, ou du contraste de pente et de dominance intonative. Les groupes intonatifs sont majoritairement segmentés à droite (81%) Une analyse plus fine de nos récits nous a permis d'observer que les périodes intonatives constituent des unités de taille relativement réduite, dont voici quelques exemples.

- **Ex 3 :**

P1 (*une jeune fille*)

P2 (*apparemment pauvre*)

P3 (*et affamée*)

P4 (*voulait absolument euh // manger // et s'est arrêtée devant une vitrine //de boulangerie*]

- **Ex 4:** P4 (*Y a futur ami de de Chalie // elle a volé une baguette*)

Il ressort de notre analyse que les apprenants et les quelques locuteurs bilingues perçus comme non-natifs en français sursegmentent. Par ailleurs nous avons relevé un ensemble de traits non-natifs associés aux frontières de groupes et de périodes intonatives. D'une part, ils pourraient être influencés par des procédés propres au système de leur L1. Or le taux de segmentation est considérablement plus élevé que chez des locuteurs monolingues du polonais. Le transfert prosodique pourrait donc en être responsable mais ce n'est pas la seule interprétation possible. La période intonative constitue une unité de traitement, et sur le plan organisationnel semble correspondre à l'unité de cohérence assurant une continuité thématique. Nous pouvons supposer que la bifocalisation sur le fond et la forme constitue un coût cognitif encore trop important pour que la gestion de tous les paramètres (forme, contenu, structure) puisse avoir lieu. A l'instar de Perdue & Gaonac'h (2000), nous pouvons donc affirmer que l'aspect discursif (en l'occurrence prosodique) du message échappe encore au contrôle des apprenants. Chez eux, il est par ailleurs difficilement défendable que la période intonative assure une continuité thématique. La taille très réduite de cette unité trahit des difficultés probables dans la formulation, entravant une planification globale. Et en ce sens relève d'un processus d'acquisition et non pas de la configuration spécifique de la langue source et de la langue cible. Ainsi, la maîtrise de la prosodie dans le discours semble être contrainte par le niveau de compétence en production. Plus un apprenant /locuteur L2 est à

// Correspond à un procédé de segmentation à l'intérieur de la période intonative.

l'aise avec les opérations de bas niveau (la grammaire) plus il est apte à construire les unités (périodes) correspondant à des empaquetages d'informations conceptuellement liées et solidaires du point de vue informationnel.

Quant aux implications didactiques enfin, la sensibilisation à des effets perceptifs de différentes configurations macro- et micro prosodiques dans ce qu'elles apportent à l'interprétation du contenu propositionnel et dans ce qu'elles révèlent de la gestion du discours pourrait être un moyen d'initiation à la structuration de l'oral. Le repérage des formes de la continuité et de la discontinuité discursives, l'entraînement en perception et en production pourrait poser des jalons d'une réflexion méta –prosodique au sein d'une classe de langue et permettre enfin l'intégration dans les pratiques d'enseignement / apprentissage de cette composante dont la maîtrise est le garant de production compréhensible.

Bibliographie

- AVANZI, M. & MARTIN, M. (2007). L'intonème conclusif. Une fin de phrase en soi. *Nouveaux cahiers de Linguistique Française*, 28, pp-247-258
- AVANZI, M. & LACHERET, A. (à paraître). Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé. Actes du colloque international Parataxe, JM, Bégulein & al. (éds) Neuchâtel.
- COMRIE, B. (1984). Why linguists need language acquirers. In W. Rutherford (ed.), *Language Universals and Second Language Acquisition*, Amsterdam: John Benjamins, 11-29.
- ECKMAN, F.R. (1984). Universals, Typologies and Interlanguage. In W. Rutherford (ed.), *Language Universals and Second Language Acquisition*, Amsterdam: John Benjamin, 79 - 107.
- ECKMAN, F.R. (1987). Markedness and the contrastive analysis hypothesis, in G. Ioup & S.H. Weinberger (eds), *Interlanguage phonology: The acquisition of a second language sound system*, Cambridge: Newbury House, 55-69.
- FIRBAS, J. (1992). *Functional Sentence Perspective in Written and spoken Communication*, Cambridge University Press.
- GROBET, A. (2002). *L'identification des topiques dans les dialogues*, De-Boeck-Duculot, Bruxelles.
- HALLIDAY, M. (1967). Notes on Transitivity and Theme in English, *Journal of linguistics* 3, 199-244.
- KLEIN, W. (1998). Acquisition de langue étrangère, Paris, Armand Colin.
- LACHERET-DUJOUR, A. (2003). *La prosodie des circonstants en français parlé*. Leuven/Paris, Peeters.
- LACHERET-DUJOUR, A. (2007). Prosodie –Discours. Une interface à multiples facettes. *Nouveaux cahiers de linguistique française* 28, 249-261.
- LACHERET-DUJOUR, A. PLOUX, S. & B.VICTORRI. (1998). Prosodie et thématization en français parlé. *Cahiers de praxématique* 30, 89-111.
- LACHERET-DUJOUR, A. & B. VICTORRI. (2002). La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques. *Verbum* 24:1-2, 55-73.
- LAMBRECHT, M. (1994). *Information Structure and Sentence Form Topic, Focus and the Mental Representations of Discours referents*, Cambridge University Press.
- MERTENS, P. (2008). Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours. *Travaux de Linguistique* 56(1), Duculot, 87-124.
- RASIER, L. (2003). Le système accentuel de l'interlangue d'apprenants francophones du néerlandais. In *Actes du colloque international Interfaces prosodiques /Prosodic interfaces*, 79-84.
- RASIER, L & P. HILIGSMANN. (2006). La focalisation en français, en néerlandais et dans l'interlangue d'apprenants d'une langue étrangère. In Wlodarczyk. H & A. Wlodarczyk (Dir.), *La focalisation dans les langues*. L'Harmattan, Paris.
- RASIER, L & P. HILIGSMANN. (2007). Prosodic transfer from L1 to L2. Theoretical and Methodological issues. *Nouveaux cahiers de linguistique française* 28, 41-66.
- PERDUE, C. & GAONAC'H, D. (2000). Acquisition des langues secondes. In Kail, M. et Fayol, M. (éds) *Acquisition du langage*, vol. II, Paris: PUF.
- TEUN A. Van DIJK, (Ed.), (1985). “*Handbook of Discourse Analysis*”, vol. 2. (pp. 103–136). London: Academic Press.
- VERONIQUE, D. (1987), Universaux linguistiques et acquisition d'une langue étrangère. In J. Molino & al. (éd.), *Typologie des langues*. Aix en Provence : Cercle linguistique d'Aix en Provence, 167- 175